

Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 16 septembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (349r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 16 septembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49716>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 septembre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Levasseur, Henry \(1843-1905\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur le paiement à Levasseur des articles politiques parus dans le premier volume du journal *Le Devoir* : Godin estime que la rémunération demandée par Levasseur (600 F par an) est faible ; il lui doit 84 F pour les articles parus et lui envoie 100 F ; il lui promet une gratification si le journal parvient à couvrir ses frais.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 16 juil 78

Cher Monsieur Levassseur

La pensée me vient de nous régler les articles politiques compris au premier volume du "Droit". En faisant l'examen de ces articles, j'constate que le prix que vous m'avez demandé, soit 600 francs par an, est faible en comparaison de leur valeur, et que si vous continuiez à nous intéresser à la rédaction du "Droit", il y aura lieu d'augmenter cette rémunération.

600 francs pour un fonds 12 francs environ par semaine, ou 80 francs pour les épis-

articles de nos réunions tenues dans le premier volume. Je vous envoie ci-inclus cent francs pour faire chiffre rond, mais si le "Droit" en arrive à servir ses frais, je vous ai devoûts de nous faire participer aux avantages que j'en retirerai, par une gratification proportionnée au résultat.

Très bien dévoué

Godin L